

26 et 27 août  
**ROSIÈRE**  
DE CRÉON

Madame, Monsieur,

La traditionnelle Fête de la Rosière et du Rosier est de retour les 26 et 27 août prochains. Le conseil municipal vous remercie pour votre participation toujours plus importante lors des éditions précédentes et espère vous voir encore plus nombreux cette année. Pour comprendre cette tradition, il faut remonter le temps et rencontrer Antoine-Victor BERTAL. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cet originaire et amoureux de Créon lègue sa fortune, regroupant des œuvres d'arts, peintures, à sa ville natale. Dans son testament, il crée une tradition qui lui est chère : le couronnement annuel d'une Rosière et d'un Rosier, sacre de deux personnes à qui sont reconnues des qualités humaines ou artistiques.

Les jeunes filles qui souhaitent être Rosière sont invitées à rencontrer un groupe de conseillers municipaux pour échanger sur leur parcours personnel. Le testament d'Antoine-Victor BERTAL précise qu'il faut alors désigner la plus digne, la plus sage des demoiselles de Créon. Par un vote à huis clos et à bulletin secret, les membres du conseil municipal élisent alors la Rosière. Cette année, Iris LAXALDE a ainsi été désignée 111<sup>e</sup> Rosière de Créon.

Pour ce qui est du Rosier, les élus municipaux doivent désigner un jeune homme ayant l'aptitude et le goût pour les arts, la peinture ou le dessin. Cette année, le choix s'est porté sur Gaëtan DANEY. Le dimanche 27 août, comme à l'accoutumée, le cortège de la Rosière et du Rosier partira de l'EHPAD du Hameau de la Pelou et empruntera un parcours pour revenir à son point de départ; à l'EHPAD. Viendra alors la cérémonie du couronnement, le vin d'honneur et le buffet champêtre ouvert à toutes et à tous.

Des animations, des jeux, de la musique vous attendent lors de ce week-end de festivités qui marquera de la plus belle des façons la fin de la période de vacances.

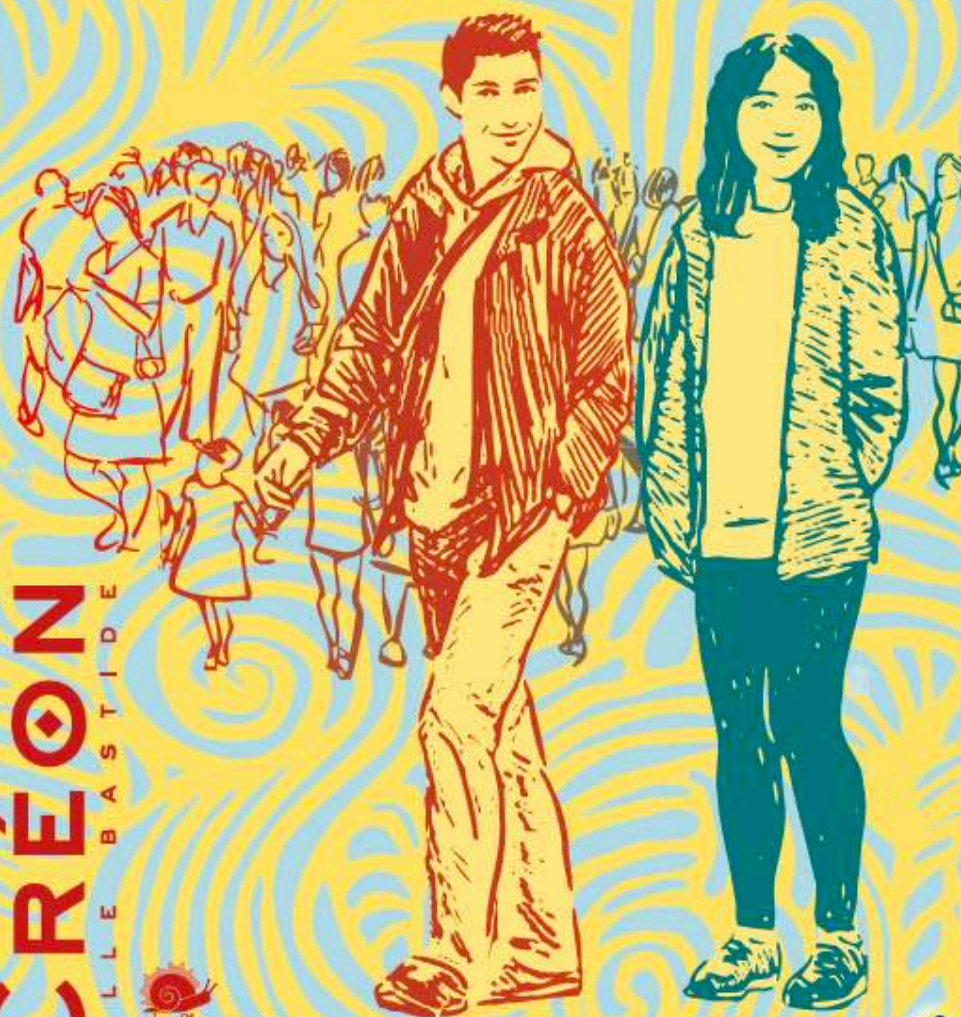
**Pierre Gachet,**  
Maire de Créon.



[www.mairie-créon.fr](http://www.mairie-créon.fr)

26 et 27 août  
**ROSIÈRE**  
DE CRÉON

2017  
111<sup>e</sup>  
EDITION



**CRÉON**  
VILLE BASTIDE



ENTRÉE LIBRE - Renseignements : mairie de Créon  
05 57 34 54 54 - [www.mairie-créon.fr](http://www.mairie-créon.fr)



Les Ateliers  
D'ARTS ET MÉTIERS  
DE LA VILLE DE CRÉON



# 26 et 27 août ROSIÈRE DE CRÉON



2017  
111<sup>e</sup>  
EDITION

## SAMEDI 26 AOÛT

- 9H - BISTROT DES COPAINS (Parvis de la Mairie) : concours de belote (10 euros/personne).
- 14H - LA PELOU : concours de pétanque intergénérationnel (organisé par le Club de pétanque de Créon).
- 14H - 18H - ESPACE DU 8 MAI 1945 : jeux gratuits pour les enfants : course en sac, jeu de fléchettes, bowling géant, structure gonflable...  
 ☂ En cas de mauvais temps, repli des jeux sous le préau de L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (A. Lacoume).
- 15H - EHPAD DE LA PELOU : après-midi musical et goûter.
- 20H - STATION VÉLO : dernière soirée PISTE SOUS LES ÉTOILES de l'année, animation musicale, restauration libre sur place.
- 23H - ESPACE JEAN CHAMPAGNE : feu d'artifice offert par la Mairie.

## DIMANCHE 27 AOÛT

- 9H45 - PARVIS DE L'ÉGLISE DE CRÉON, messe.
- 10H45 - EHPAD DE LA PELOU : constitution et défilé du cortège de la 111<sup>e</sup> Rosière avec animation musicale (nouveau parcours).
- 11H15 - DÉPART CORTÈGE.
- 12H30 - PARC DE L'EHPAD DE LA PELOU : couronnement d'IRIS LAXALDE, 111<sup>e</sup> Rosière et remise du Prix Bertal à GAËTAN DANÉY.

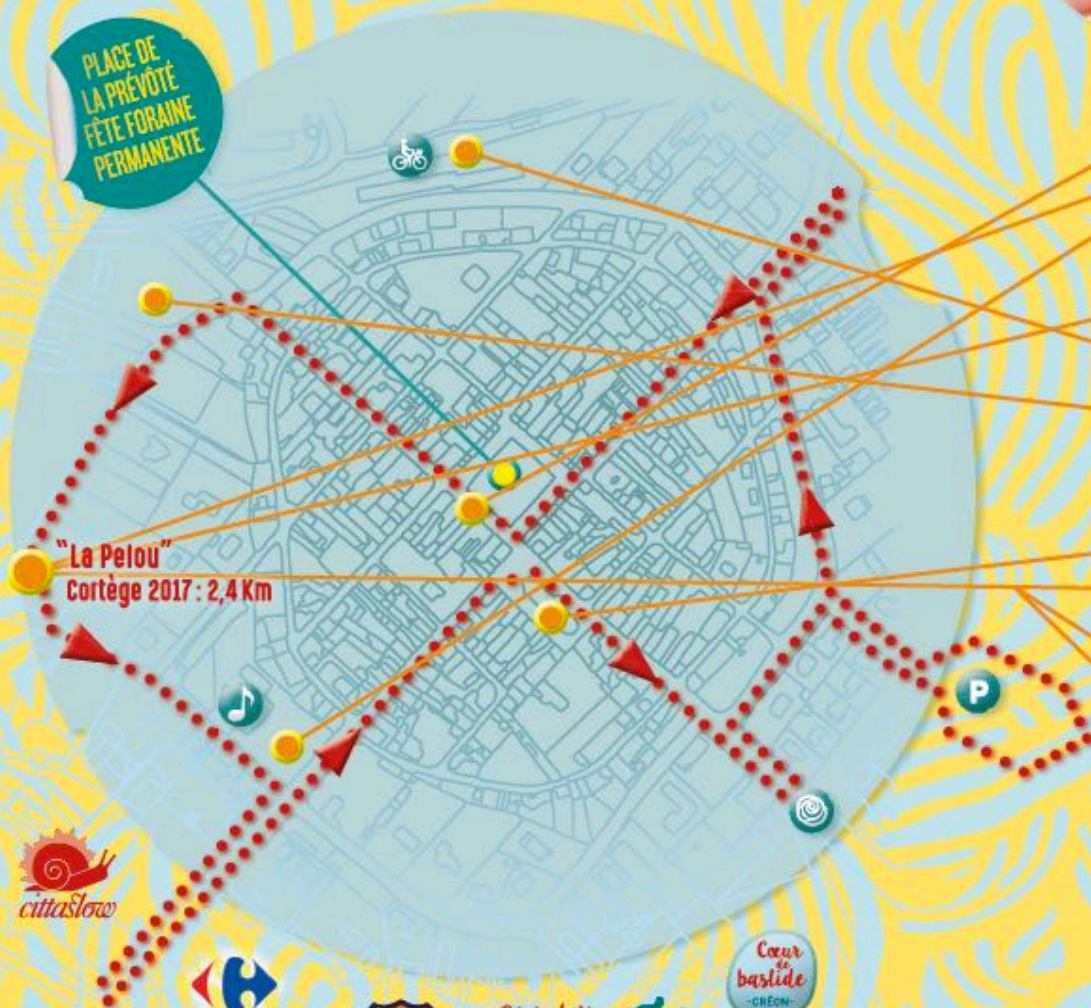
- ✗ VIN D'HONNEUR offert par la Mairie.
- ✗ DEMONSTRATION DE DANSES par l'association «Les Amis d'Amaury».
- ✗ BUFFET CHAMPETRE autour de la Rosière et du Rosier.  
 Vente préalable à «La Cabane à Projets», 32 rue Amaury de Craon.  
 Prix adulte = 10 euros, Prix enfant (5 à 10 ans) = 5 euros  
 RENSEIGNEMENTS au 05.57.34.42.52  
 DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 21 août 2017.

☂ En cas de mauvais temps le dimanche, couronnement, vin d'honneur et buffet se dérouleront à l'ESPACE CULTUREL «LES ARCADES».

Le Maire et son conseil municipal remercient la directrice et le personnel de l'EHPAD pour la mise à disposition des locaux, des moyens techniques et du superbe parc de cet établissement.

No pas jeter sur la voie publique

PLACE DE  
LA PRÉVÔTÉ  
FÊTE FORAINE  
PERMANENTE



"La Pelou"  
Cortège 2017 : 2,4 Km



CRÉON